

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 1^{er} juin 2021

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Les remboursements : mise en place et retour des questionnaires.
3. Résiliation du compte au Crédit Coopératif (Cécile).
4. Préparation de l'Assemblée Générale.
5. Préparation de la fête du 19 juin en lien avec l'Association de Parents d'Elèves.
6. Castel en fête.
7. Divers :
 - Modification du bulletin d'adhésion. (reporté)
 - Départ en retraite d'Étienne GODET.
 - Dates à retenir pour 2022. (reporté)
 - L'achat du vidéo projecteur. (reporté)
 - Une demande de prêt matériel hors normes.

Présents : Carole MORISSEAU, Isabelle DECOURTY, Daniel MORISSEAU, Cécile OLLIVIER MARCHAND, Eva MARTIN, Jean Michel et Marité RADIGOIS, Christian MORICEAU, Guy MARTIN, Marie-Claire COUTARD GOURBIL, Colette MIGNONI, Thierry CLAUSSE, Françoise SIMON.

Excusés : Annie-Claude RENAUDIN, Marie-Thérèse BRETIN, Vanessa CHARTIER, Louise ROUAUX.

La séance est ouverte à 19h. Elle se déroule en présentiel, Salle des Arcades.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

Deux remarques concernant le Compte rendu du Conseil d'Administration de mai 2021 ont été émises dès la publication du compte-rendu du Conseil d'Administration (une erreur et un complément d'information). Elles ont été directement prises en compte sur le compte-rendu précité.

2. Les remboursements : mise en place et retour des questionnaires.

Un tour de table des responsables de section montre que le travail de distribution et de récupération des questionnaires relatifs au souhait de remboursement des adhérents est en cours.

Rappel des 3 options:

- Demande de remboursement au prorata des séances non réalisées,
- Renoncement à tout remboursement
- Renoncement au remboursement mais avec reçu fiscal.

Il est encore un peu tôt pour faire une projection réaliste sur le montant total des remboursements à envisager.

A partir du 14 juin, Cécile OLLIVIER MARCHAND, recevra les responsables pour établir les virements à partir des pointages qu'ils auront réalisés et des sommes à rembourser qu'ils auront calculées et inscrites sur les bordereaux joints aux paiements. Le RIB des personnes concernées est indispensable.

Jean Michel RADIGOIS, envoie la copie des bordereaux à tous les responsables avec des consignes.

Il y a eu une réclamation :

Une famille s'étonne que la part fixe de la cotisation soit exclue du remboursement. Nous rappelons que la décision du Conseil d'Administration a été claire sur ce point. Cette partie qui comprend l'adhésion à la Ligue, la licence UFOLEP et les assurances n'est susceptible d'aucun remboursement, puisqu'elle n'a fait que passer dans notre trésorerie pour entrer dans celles de la Ligue, de l'UFOLEP et des assurances.

3. Résiliation du compte au Crédit Coopératif (Cécile).

La trésorière a soldé le compte ouvert à Nantes auprès du Crédit Coopératif et transféré les fonds d'épargne sur un livret LEA (Livret d'Epargne pour les Autres) proposé par le Crédit Mutuel qui détient maintenant notre compte courant. 50% des intérêts de l'épargne seront attribués à des associations dont la trésorière nous présente une liste. Le Conseil d'Administration choisit de privilégier les associations Aide et Action (pour la scolarisation des enfants) et le Secours populaire.

4. Préparation de l'Assemblée Générale.

Françoise SIMON énumère les tâches à réaliser avant l'Assemblée Générale et pointe celles qui restent à réaliser.

- La réservation de la salle et du matériel est faite. Nous demanderons en plus le micro à la municipalité. Thierry CLAUSSE s'en occupe.
- Le point sur le renouvellement du Conseil d'Administration et les élections/:

Denis MARSOLIER et Evelyn CORMERAIS, sortants 2021, ne se représentent pas.

André PEYTREMANN, Annie-Claude RENAUDIN et Marie-Claire COUTARD GOURBIL sont démissionnaires.

Pour l'instant, nous n'avons pas de nouvelles candidatures.

- Nous ne prévoyons pas de prestation orale des responsables de section. Ceux qui le souhaitent remettront un résumé de leur saison 2020-2021 pour insertion au compte-rendu.
- Les convocations seront envoyées sans tarder aux responsables de section pour diffusion. Une newsletter est prévue pour la fin de la semaine.
- Logistique :
 - Installation de la salle à 14h30 : Carole, Jean-Mi, Marité, Colette.
 - A l'accueil / listes d'émargement : Marité, Cécile, Jean Michel.
 - A l'ordi pour le diaporama : Jean Michel et Isabelle.
 - Liaison entre les intervenants : Françoise.
 - Bar en extérieur, sous le préau. Consommables et vaisselle : Daniel et Carole.

5. Préparation de la fête du 19 juin en lien avec l'Association de Parents d'Elèves.

L'Association de Parents d'Elèves prévoit pour ce temps convivial : l'apéritif offert, un repas saucisses/ frites/ nuggets/ et crêpes, le midi. Jeux en bois, l'après-midi. Le soir, L'Amicale offre l'apéritif qui est suivi de la possibilité de se restaurer : merguez/ saucisses/ frites, en musique.

L'animation musicale sera assurée par CT Swing pour 250€ (5 ou 6 musiciens). De 19h à 20h30 et de 21h à 22h.

Les achats sont réalisés par l'Association de Parents d'Elèves. La répartition sera faite ultérieurement.

Il faudra les aider aux stands de restauration. L'Amicale tiendra le bar, le soir.

Thierry CLAUSSE nous envoie une proposition d'affiche et le lien pour les inscriptions qui sont obligatoires (consignes de suivi sanitaire) afin de conserver un fichier des personnes présentes.

Eva MARTIN établit le lien entre l'Association de Parents d'Elèves et l'Amicale Laïque.

6. Castel en fête.

Les propositions d'animation par Mission verte semblent acceptées. Carole MORISSEAU envoie le CR de la dernière réunion à Guy MARTIN. Prochaine réunion en juin.

Le temps nous manquant avant l'heure du couvre-feu, nous reportons les points sans urgence.

7. Divers :

- Modification du bulletin d'adhésion. (reporté)
- Départ en retraite d'Étienne GODET.

Vendredi 28 mai, dernier jour d'activité d'Etienne, des parents et des Amicalistes sont venus le saluer à la sortie des cours. Applaudissements et concert de klaxons des cars scolaires ont salué son départ, ce qui a étonné et ému notre ami.

Une petite réception sera organisée à la rentrée, en petit comité, pour lui souhaiter une bonne retraite.

- Dates à retenir pour 2022. (reporté)
- L'achat du vidéo projecteur. (reporté)
- Une demande de prêt matériel hors normes.

Une entreprise locale "Tonnerre de Braise", a sollicité la location de la friteuse. Le Conseil d'Administration s'oppose à cette location en direction d'un professionnel. Notre matériel n'a pas comme vocation première la location. Il peut, le cas échéant être prêté moyennant une petite compensation aux Amicalistes et aux particuliers ou associations de Château-Thébaud, dans le but de les "dépanner". Mais nous ne souhaitons pas devenir des loueurs, avec tout ce que cela comporte de contraintes et de responsabilité engagée. Il faudrait d'ailleurs réfléchir à la reconduction du prêt des friteuses, qui n'est pas un matériel sans risque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h.

Prochain Conseil d'Administration, spécial sections, le 29 juin 2021, à 20h30,

dans des conditions à définir.

En cas d'absence, prévenir Françoise SIMON

Compte-rendu rédigé par F. Simon

Vu, la présidence :

Isabelle DECOURTY et Carole MORISSEAU